

Réunion du 23 avril 2026

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six, à vingt heures et dix minutes, le conseil municipal de Tarentaise s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur LETIEVANT Pierre.

Date de convocation du Conseil : le quatorze avril deux mille vingt-six.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Mesdames Charlène BEAL-FERNANDES, Viviane JEANDROT, Sandrine MOURIER, Emmanuelle QUIBLIER, Perrine VEYRE, Messieurs Mickael BLACHON, Bruno JOURDAT, Pierre LETIEVANT, Vincent MEDOC, Christophe PONCET, Emmanuel PROTIERE, Serge THIVILLON.

Absents : Claire FELIX, pouvoir à Charlène BEAL-FERNANDES. Catherine JOURDAT, pouvoir à Bruno JOURDAT. Bruno ROYER-FOUILLOUX pouvoir à Mickaël BLACHON.

Secrétaire de séance : Mickaël BLACHON.

Délibération n°2 : (2026-014) : Affectation du résultat budget communal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ; notamment l'article L.2311-1 et suivants,

Vu le Code des juridictions financières ;

Vu l'article 60 de la loi de finances n°63-156 du 23 février 1963,

Vu l'article 242 de la loi de finances de 2019 modifié par l'article 145 de la loi du 30 décembre 2022 ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 pour la commune,

Considérant l'approbation du CFU 2025, il est nécessaire de statuer sur l'affectation du résultat des budgets 2025 de la commune,

**AFFECTATION DES RESULTATS 2025
CFU COMMUNAL**

Résultat de fonctionnement 2024	218 978,79
Résultat de fonctionnement 2025	28 815,53
Report de l'excédent au compte 002 fonctionnement	247 794,32

Perte d'investissement 2024	- 13 028,56
Résultat d'investissement 2025	46 722,30
Report de l'excédent au compte 001 investissement	33 693,74

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE l'affectation du résultat 2025 pour le budget communal,

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour copie certifiée conforme

À Tarentaise, le 23/04/2026

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture le 30/04/2026

et affichage en mairie le même jour

**Pierre LETIEVANT,
Maire**



**Mickaël BLACHON,
Secrétaire de séance**

